

PRÉFECTURE DE POLICE
CABINET DU PRÉFET
Sous-Direction Administrative
1^{er} BUREAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Récépissé de Déclaration d'Association

(Loi du 1^{er} Juillet 1901 - Art. 5)

N^o D'ORDRE 93/2836
N^o DOSSIER 110807 P

(Ce numéro devra être rappelé dans toutes les communications adressées à la Préfecture de Police).

A la date du 15-07-93
MONSIEUR Patrick CADDY
demeurant 44 RUE DU VERTBOIS PARIS 75003
a effectué la déclaration d'une association portant la dénomination de
L'ECHO GRAPHIC

et dont le siège social est fixé
44 RUE DU VERTBOIS 75003 PARIS

a déposé à l'appui de cette déclaration :

- 1^o Deux exemplaires des statuts de l'association ;
- 2^o La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.


La déclaration doit, dans le délai d'un mois, être rendue publique par les soins de l'association, au moyen de l'insertion au Journal Officiel d'un extrait contenant le texte de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication du siège social. (Décret du 18 Août 1901, art. 1^{er})

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. (Loi du 1^{er} Juillet 1901, art. 5)

Les modifications apportées aux statuts et les changements survenus dans l'administration ou la direction de l'association, sont transcrits sur le registre tenu au siège de toute association déclarée : les dates des récépissés relatifs aux modifications et changements sont mentionnées au registre.

Ce registre doit être coté par première et par dernière page et paraphé sur chaque feuille par la personne habilitée à représenter l'association ou la congrégation. (Décret du 18 Août 1901, art. 8 et 31).

Pour le Préfet de Police :
LE CHEF DE BUREAU,



Martine FOURMOIS

PRÉFECTURE DE POLICE
22 JUL 1993
Sous-Direction
ADMINISTRATIVE DU CABINET
1^{er} BUREAU

